La visite de Xi aux États-Unis prolonge la détente commerciale avec la Chine

Armelle Bohineust

Les droits de douane devraient diminuer sur 60 milliards de dollars de biens «non sensibles», tels que les produits agricoles ou les appareils ménagers.



ANNABELLE GORDON / BLOOMBERG

Le président chinois, Xi Jinping, accueilli jeudi à la Maison-Blanche par Donald Trump, découvre la galerie du Presidential Walk of Fame.

La liste est longue et parfois cocasse. Des fleurs artificielles, des feux d'artifice, des rasoirs ou des craies pour jeux de billard, pour les importations américaines. Des crocodiles, des pansements, des poils de chameau ou encore du sirop d'érable, expédiés à l'inverse vers la Chine. Près de 2000 catégories de produits échangés de part et d'autre du Pacifique bénéficieront de droits de douane réduits, ont décidé Donald Trump et Xi Jinping lors de leur rencontre à Washington la semaine dernière.

La Chine et les États-Unis ont convenu de faire fondre les taxes douanières sur 60 milliards de dollars (53 milliards d'euros) de marchandises importées, à hauteur de 30 milliards pour chacun des pays. Le projet porte sur des produits «*non sensibles*», a précisé dimanche le représentant américain au commerce, Jamieson Greer. Les biens concernés vont des produits agricoles (maïs, blé, viande, produits laitiers, huiles… mais pas le soja) aux cosmétiques et aux dispositifs médicaux, du côté américain. Tandis qu'ils relèvent plutôt des appareils ménagers ou des jouets, sur le versant chinois.

Cette mesure de réduction des droits de douane, pour laquelle aucun calendrier n'a été pour l'instant annoncé, apparaît nettement plus favorable à Pékin qu'à Washington. Sur la base des échanges de biens de 2025, 30 milliards de dollars représentent moins de 10 % des importations américaines venant de Chine (309 milliards de dollars l'an dernier). À l'inverse, la somme équivaut à près de 30 % des importations chinoises en provenance des États-Unis (106 milliards de dollars).

Toujours dithyrambique, le locataire de la Maison-Blanche a néanmoins qualifié de «*très productive*», promettant «*des choses formidables*», la rencontre avec son homologue chinois. Il avait mis pour Xi les petits plats dans les grands, multipliant les mesures fastueuses, en allant notamment l'accueillir au pied de son avion et en organisant pour lui un banquet somptueux.

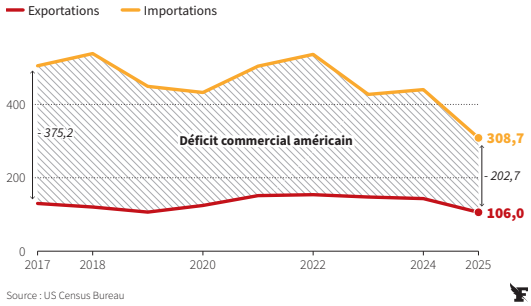
Amabilités et promesses

Son Administration, plus concrète, a évoqué une prolongation de deux mois, jusqu'au 10 janvier 2027, de la trêve commerciale entre les deux puissances qui était censée expirer le 10 novembre. Cette accalmie avait été scellée en octobre dernier après des mois d'une guerre commerciale débridée qui avait fait trembler l'économie mondiale. En 2025, Donald Trump avait menacé Pékin de droits de douane allant jusqu'à 145 % tandis que les équipes de Xi Jinping rétorquaient en restreignant leurs exportations de terres rares, des métaux indispensables aux industries des nouvelles technologies.

Washington a aussi fait état ce week-end d'un engagement chinois à importer au moins 10 millions de tonnes de charbon américain par an en 2027 et 2028, promesse qui ne figure toutefois pas dans le communiqué de Pékin. Et les deux États devraient créer un groupe de travail sur l'agriculture sous l'égide d'un conseil commercial.

Un déficit commercial en nette baisse en 2025

Échanges commerciaux annuels des États-Unis avec la Chine, en milliards de dollars



Source : US Census Bureau

Sur son réseau Truth Social, Donald Trump avait expliqué jeudi que la «super-intelligence», le terme qu'il attribue désormais à l'intelligence artificielle – et que Pékin dit apprécier –, serait un «*sujet majeur de discussion*», tout en disant souhaiter en rester «*exactement au stade actuel*» en matière de régulation. Les deux pays vont engager un dialogue sur les risques et les avantages de cette technologie, la prochaine série de discussions étant prévue en novembre, a confirmé ce week-end le ministère chinois des Affaires étrangères. Pékin et Washington devraient aussi mettre en place un canal d'échanges sur les incidents liés à l'IA.

Pour autant, même si les dirigeants ont échangé force amabilités et promis de se revoir deux fois d'ici la fin de l'année, les résultats du sommet paraissent limités. Les États-Unis et la Chine «*restent engagés dans une âpre rivalité autour du commerce, de la technologie, de Taïwan, de la défense, des terres rares et de la politique industrielle*», souligne Daniel Russel, de l'Asia Society Policy Institute. Et le président chinois ne tient pas, estiment des observateurs, à accorder à Donald Trump des victoires politiques majeures avant les élections, cruciales et délicates, de mi-mandat en novembre. «*Les relations entre les États-Unis et la Chine se sont enlisées dans une impasse gérée. Le faste de la cérémonie est important précisément parce qu'il y a encore relativement peu de progrès concrets à mettre en avant*», résume Craig Singleton, du groupe de réflexion américain Foundation for Defense of Democracies. ■

» Lire aussi PAGE 17

La tension monte autour des certificats d'économie d'énergie

Elsa Bembaron

Attaqué par plusieurs candidats à l'élection présidentielle, ce dispositif finance de nombreux investissements.

À 2,20 le litre d'essence et à 2,40 celui du diesel, les prix à la pompe n'en finissent plus d'affoler les compteurs. Parmi les différentes propositions pour tenter d'enrayer la hausse, voire faire baisser les tarifs, la suppression des CEE, les certificats d'économie d'énergie, se taille un certain succès auprès de plusieurs candidats à l'élection présidentielle. Bruno Retailleau (LR), Marine Le Pen (RN) ou encore Sarah Knafo (Reconquête) s'en prennent régulièrement aux CEE. Les supprimer ferait baisser de 12 centimes le prix des carburants à la pompe. Alléchant en ces temps de flambée des factures, mais le sujet est plus complexe.

«*Les CEE sont un dispositif prévu dans le code de l'énergie*», rappelle Philippe Casbas, président de l'Union française des industries pétrolières énergies et mobilité (UfipEM). Les articles L221-1 à L222-10, précisément. Ils ont été mis en place en France en 2005, après la signature du protocole de Kyoto. Leur suppression ou suspension nécessiterait donc une révision de ce texte réglementaire par le législateur. Compte tenu de l'actualité chargée du Parlement, cela semble assez peu réaliste. Les supprimer ou les suspendre prendrait, dans le meilleur des cas, plusieurs mois.

Les conséquences de leur suppression sur d'autres secteurs seraient loin d'être neutres. Les CEE sont «*le dernier dispositif permettant de décarboner et de réduire la dépendance aux hydrocarbures. Le supprimer, ça priverait les Français du dernier levier pour agir pour la réduction de leur dépendance énergétique et baisser la facture de chauffage et de carburant*», alerte Christian Buchel, président de l'Union française d'électricité (UFE). D'un côté, les CEE font augmenter le prix des carburants à la pompe d'environ 12 centimes du litre. Mais de l'autre, ils financent de nombreux pans de l'économie. Cela passe par des aides à la réalisation de travaux d'isolation chez des particuliers en complément de MaPrimRénov', à l'installation d'une pompe à chaleur, l'accès au leasing social pour l'achat d'une voiture électrique, le tout sous certaines conditions. Les entreprises aussi peuvent en bénéficier. L'investissement d'ArcelorMittal dans la construction d'un four électrique à Dunkerque symbolise ces aides : la moitié de l'investissement de 1,3 milliard est portée par les CEE. Pas sûr que Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France, rêve de leur suppression.

Au total, les montants engagés s'établissent à quelque 7 milliards d'euros par an, selon les estimations de l'UfipEM. «*On ne peut pas faire de Stop-And-Go sur un tel dispositif*, tranche Philippe Casbas. *Des contrats sont passés entre les obligés et les bénéficiaires.*

« Le bâtiment a déjà perdu 12 000 emplois en un an et 40 000 en trois ans. La suppression d'un levier qui soutient la rénovation énergétique entraînerait une nouvelle baisse d'activité »

Confédération des artisans

En cas de rupture, qui va supporter le coût des dédits ?», s'interroge encore le président de l'UfipEM. La confédération des artisans (Capeb) voit dans une éventuelle suppression ou suspension des CEE «*un risque supplémentaire pour l'activité et l'emploi : le bâtiment a déjà perdu 12 000 emplois en un an et 40 000 en trois ans. La suppression d'un levier qui soutient la rénovation énergétique entraînerait une nouvelle baisse d'activité.*» «*Arrêter les CEE reviendrait à couper le soutien à l'électrification, à l'installation de pompes à chaleur comme à l'achat d'une voiture électrique*», s'inquiète Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables (SER). La suppression des CEE soulagerait temporairement les automobilistes mais pèserait sur le budget de nombreux ménages et abîmerait durablement des secteurs d'activité bien ancrés dans les territoires.

Reste le dispositif lui-même, complexe et pas toujours très transparent. Les automobilistes ne sont pas les seuls à le payer. Les ménages qui se chauffent au fioul aussi, pour un montant similaire. L'électricité et le gaz y sont soumis (environ 8 centimes du kilowattheure). Il s'agit de montants estimés. Le prix des CEE varie en fonction de l'offre et de la demande. Les CEE obligent des acteurs de l'énergie (producteurs et fournisseurs) à financer des investissements permettant de réaliser des économies d'énergie. On parle d'«obligés». Face à eux, des «fiches» listent les opérations réalisables. Le prix des CEE est calculé sur un potentiel de marché, constitué par les fiches. Les volumes de CEE sont fixés pour une période donnée. Celle en cours (P6) a commencé le 1er janvier 2026, pour une durée de quatre ans. Pour compliquer le tout, la période précédente n'est pas encore totalement purgée. En résumé, pour faire baisser les prix des CEE, il faut soit réduire les obligations soit augmenter le gisement de fiches ! Ce qui implique de trouver des projets finançables et donc, de ne pas changer les règles tous les quatre matins. En outre, des abus sont régulièrement traqués par le ministère des Finances.

L'UfipEM met néanmoins sur la table une proposition : alléger les CEE qui pèsent sur le fioul domestique. «*Il y a très peu d'intervenants sur ce marché, c'est plus facile à mettre en place*», argumente Philippe Casbas, estimant que cela permettrait de faire baisser de 15 à 17 centimes du litre la facture de fioul pour le chauffage, passé de 1,17 euro du litre en janvier à 1,94 aujourd'hui, du fait des tensions au Moyen-Orient. Sur l'enveloppe globale des CEE, cela représenterait 600 millions d'euros et profiterait à 2 millions de ménages. Mais d'autres rétorquent qu'ils seraient encore plus vertueux d'aider ces foyers à passer à l'électrique. ■